



VILLE DE SARRALBE
(MOSELLE)

CHASSE
ORGANISATION DE
BATTUES

Une battue de chasse sera organisée :

- ✦ *Dimanche 02 novembre 2025*
- ✦ *Samedi 06 décembre 2025*

sur le lot de chasse communale n° 4 – dit du FEYWALD qui comporte 2 parties séparées par le lot réservé de la SIH. La première partie est située entre la voie SNCF désaffectée à RECH, le domaine de la SIH et la limite des bans communaux de KIRVILLER et du VAL DE GUEBLANGE.

La seconde partie située dans la vallée de la Sarre est délimitée par le domaine de la SIH et les bans communaux de BISSERT, HARSKIRCHEN et KESKASTEL (Bas-Rhin).

SARRALBE, le 22 octobre 2025
Le Maire,

Pierre-Jean DIDOT